



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Le 09 Janvier 2023

Info travaux

En amont du réaménagement du carrefour Avenue de l'Industrie/rue de l'Espoir/rue du Jeu de Boules, Saint-Etienne Métropole va procéder à la rénovation des différents réseaux humides pour assurer un meilleur service aux usagers.

Il s'agit de préserver l'environnement avec une mise en séparatif du réseau d'Assainissement, renouveler et sécuriser l'Adduction de l'Eau Potable.

CARREFOUR AVENUE DE L'INDUSTRIE – RUE DE L'ESPOIR – RUE DU JEU DE BOULES VILLARS

Dates des travaux :

Du 25 Janvier 2023
à fin Mars 2023

Sous réserve de l'avancement
du chantier, des conditions
météorologiques et
sanitaires

(Voir phasages et modes de
circulation au verso)

Objets des travaux :

Ces travaux sur les réseaux humides sont réalisés en prévision des travaux d'aménagement du carrefour. Ils consistent à :

- Renouveler le réseau d'Eau Potable avec l'implantation des compteurs des particuliers sur le domaine public ;
- La mise en séparatif du réseau d'Assainissement avec la création en propre d'un réseau pour les Eaux Usées et les Eaux Pluviales.

Impact sur la circulation

Des interdictions temporaires de la circulation, la mise en place d'une circulation alternée et la mise en place d'itinéraire de déviation interviendront lors de certaines phases du chantier.

Les accès pour les riverains et la clinique vétérinaire seront systématiquement maintenus.

Saint-Étienne Métropole et la commune de Villars vous remercient de votre compréhension et vous prient de les excuser pour la gêne occasionnée lors de ces travaux et les potentielles coupures d'eau inopinées.

Direction Grands Travaux Infrastructures : Tél. 04 27 40 56 32 www.saint-etienne-metropole.fr

PHASAGE DES TRAVAUX ET CIRCULATION



Organisation des travaux :

Ces travaux se dérouleront en 4 phases suivant les périodes suivantes :

- **PHASE 1 : Avenue de l'Industrie (section rue du Jeu de Boules-rue de la Gare)**
 - Durant cette phase, cette section sera barrée à la circulation durant 1,5 semaine.
 - Un itinéraire de déviation sera mis en place.
- **PHASES 2 et 3 : Avenue de l'Industrie**
 - Durant cette phase, un alternat 24 heures/24 sera mis en place à la circulation durant 3,5 semaines.
 - Les travaux s'effectueront par demi-chaussée.
- **PHASE 4 : Rue de l'industrie**
 - Durant cette phase, cette section sera barrée à la circulation durant 3 semaines.
 - Un itinéraire de déviation sera mis en place.

Les accès pour les riverains et la clinique vétérinaire seront systématiquement maintenus.